



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection du Second Degré**  
Inspection d'académie – Inspection Pédagogique Régionale

**IA IPR SVT**

Affaire suivie par :  
Secrétariat des IA-IPR  
Tél : 04 72 80 60 09  
Mél : [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr)

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 20 septembre 2024

L'Inspection pédagogique régionale  
de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les professeurs de  
sciences de la vie et de la Terre

Mesdames et messieurs les personnels de  
laboratoire

S/C de Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée 2024**

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pleinement profité des vacances estivales. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants affectés dans notre académie et nous félicitons les lauréats des concours 2024. Nous remercions tous les enseignants et personnels de laboratoire que nous avons sollicités pour différentes actions menées en SVT.

L'inspection pédagogique régionale de SVT est constituée de mesdames Catherine MEILLAUD, Myriam VIAL, Armelle VIALAR et nouvellement nommé dans notre académie, monsieur Julien HEINTZ (adresse électronique : [Julien-Francois.Heintz@ac-lyon.fr](mailto:Julien-Francois.Heintz@ac-lyon.fr)).

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans votre établissement et dans vos projets professionnels. Vous pouvez nous contacter collectivement par le biais de l'adresse générique de messagerie [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr) ou individuellement par nos messageries professionnelles. Quant à nous, nous communiquerons uniquement **par vos adresses électroniques professionnelles sécurisées**.

Merci de veiller à ce que **tous les enseignants** de SVT de l'établissement et **les personnels de laboratoire SVT** prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs nommés en cours d'année ou débutants dans la fonction.  
Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire 2024-25.

**Les IA-IPR,**

**Julien HEINTZ**

**Catherine MEILLAUD**

**Myriam VIAL**

**Armelle VIALAR**

## 1. Axes du travail académique

Dans la continuité de la [circulaire ministérielle](#) de la rentrée 2024, nous souhaitons porter l'accent sur trois points cette année, lors des réunions d'équipe :

- **Le choc des savoirs** avec une attention particulière pour le collège ; les professeurs veilleront à ce que les élèves soient mis en situation de progresser dans la maîtrise de la langue française (rédaction, lecture, prise de parole continue). Vous serez particulièrement attentifs à ce que les élèves soient actifs dans l'élaboration de la trace écrite tant personnelle que commune.
- **La lutte contre les inégalités notamment au travers du suivi du travail personnel de l'élève** en lien avec le dispositif Devoirs faits (collège) et en appui sur les résultats des évaluations nationales mais aussi par la différenciation au sein de la classe.
- **L'évaluation des élèves doit faire l'objet d'une réflexion collective** sur les pratiques au sein de la discipline et de l'établissement afin de préserver une équité entre élèves. Nous serons attentifs au projet d'évaluation au lycée et au travail en équipe en collège.

Nous nous tenons à votre disposition sur ces trois points pour vous accompagner.

## 2. Les actualités de la discipline

Elles sont régulièrement communiquées :

- sur le serveur académique SVT au fil de l'eau : <https://svt.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>
- par une lettre d'informations dans votre boîte mail professionnelle ;
- par la liste de diffusion des professeurs de SVT de l'académie et celle des personnels de laboratoire pour les informations institutionnelles.

Afin de compléter la liste de diffusion des personnels de laboratoire BAP A, nous vous demandons de remplir le formulaire uniquement si vous n'avez pas reçu cette lettre de rentrée dans votre boîte aux lettres électronique professionnelle :

<https://framaforms.org/liste-de-diffusion-bap-a-1648796488>

### a. Actualités récentes :

Application à la rentrée du nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe de terminale (référence à la fin de cette lettre).

### b. Les examens de la session 2024

Nous vous rappelons que les activités liées aux examens et concours sont une **obligation statutaire**. Vous pouvez être convoqué aux travaux de la session d'examen, à tout moment pendant la durée de celle-ci.

Les quelques statistiques ci-dessous ont pour objectifs de servir de base pour une **réflexion en équipe sur l'évaluation des élèves** et donc sur leur formation aux compétences attendues pour la suite de leur étude et pour les examens.

- **Les épreuves écrites du DNB**

Académie : 88,5 % de réussite à l'issue du 2nd groupe

National : 85,6 %

Nous invitons les coordonnateurs qui ne souhaiteraient pas poursuivre leur mission en 2025 à nous le communiquer le plus rapidement possible au cours de ce premier trimestre. Nous respecterons au mieux leur décision, sachant que nous faisons le choix de disposer de 2 coordonnateurs par centre de correction, ce qui se révèle être efficace depuis la mise en place de cette modalité. La réunion d'entente avec les coordonnateurs se fait désormais en distanciel pour limiter les déplacements des collègues situés loin de Lyon. Contact : Myriam VIAL ([myriam.vial@ac-lyon.fr](mailto:myriam.vial@ac-lyon.fr)).

- **Les épreuves au baccalauréat**

- **Épreuves de spécialité SVT** : 4357 candidats à l'écrit (4357 aux ECE)

	<b>Sujet 1 /15</b>	<b>Sujet 2 /15</b>	<b>Moyenne de l'écrit/15</b>	<b>ECE /5</b>	<b>Moyenne /20</b>
LYON	9,24	9,72	9,47	3,84	13,3

Chaque lycée devrait maintenant être doté d'un **projet d'évaluation**. Nous avons apprécié le lire et en discuter avec vous au cours des entretiens suivant les inspections ou à l'occasion des réunions d'équipe. Chaque projet est le fruit d'un travail de concertation au sein d'une équipe disciplinaire, voire interdisciplinaire, mais aussi entre tous les enseignants d'un lycée. Il doit être revu chaque année de manière à évoluer avec les objectifs des équipes et les profils d'élèves accueillis. Destiné à éclairer les modalités du contrôle continu, il est là pour rassurer les élèves et les parents d'élèves quant à leurs résultats. Il permet d'être transparent en ce qui concerne les évaluations prises en compte pour l'obtention du baccalauréat et pour l'orientation des élèves.

### **3. Les ECE 2025**

La banque de sujets contiendra uniquement des sujets avec une question spécifique et les nouveaux sujets élaborés par le groupe national seront testés. Ce cobayage pédagogique est prévu le **mercredi 16 octobre 2024** après-midi avec la collaboration de professeurs volontaires que nous remercions chaleureusement.

### **4. L'organisation en collège et lycée**

- **Les laboratoires**

Pour les questions relatives à la sécurité dans les laboratoires de collège et lycée en SVT, nous vous conseillons de consulter [les fiches de l'ONS](#) et l'[espace sécurité du site académique](#).

Les missions des personnels de laboratoire dans les EPLE sont définies dans la [circulaire n° 2013-058 du 13-3-2013](#). Une fiche de poste doit être rédigée pour chaque agent.

Des formations seront proposées au cours de l'année. Nous remercions les collègues qui ont produit des ressources en ligne, telle par [exemple la fiche de préparation](#).

- **Le collège**

Dans le tableau ci-dessous, nous formulons quelques recommandations concernant l'organisation des horaires pour les SVT.

Cycle	Enseignement	Horaires officiels hebdomadaires	Organisation indicative et commentaires
Cycle 3 (6 <sup>ème</sup> )	SVT, PC	3 h	La répartition des 3 heures doit se faire en veillant à ce que les SVT soient présentes en classe de sixième : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit en partageant équitablement les 3 heures entre les deux disciplines SVT et PC ;</li> <li>• soit en mettant en œuvre un enseignement s'inspirant de l'expérimentation de l'EIST (Enseignement Intégré de Sciences et Technologie).</li> </ul>
Cycle 4	SVT	1 h 30	La répartition des heures et des thèmes par année est libre et doit se faire au sein du conseil pédagogique. L'horaire hebdomadaire est de 1,5 heure pour chacune des trois années mais cet horaire est modulable en fonction des projets d'établissement, en respectant un horaire total de 4,5 heures sur tout le cycle.

- **Le lycée**

Dans le tableau ci-dessous, nous donnons quelques indications sur les volumes horaires raisonnables issus de la lecture des programmes d'enseignement et des définitions de l'évaluation au baccalauréat.

Niveau	Enseignement	Horaires officiels hebdomadaires	Organisation indicative et commentaires
2 <sup>nde</sup> GT	SVT	1 h 30	Ces 1 h 30 sont destinées à la mise en œuvre d'activités pratiques et d'une rapide synthèse des notions construites.
1 <sup>ère</sup> générale	Enseignement scientifique	2 h (dont projet 12 h/an)	Activités pratiques à prévoir pour certaines séances et pour le projet expérimental, qui peuvent se dérouler de façon contiguë ou être réparties durant l'année.
	Spécialité SVT	4 h	dont 1 h 30 à 2 h pour les activités pratiques
Terminale générale	Enseignement scientifique	2 h	Activités pratiques à prévoir pour certaines séances
	Spécialité SVT	6 h	dont 2 h pour les activités pratiques

## 5. Le PPCR

Le [PPCR](#) (parcours professionnels, carrières, rémunérations) est un dispositif appliqué à l'ensemble de la Fonction Publique, dont les personnels de l'Éducation nationale.

- **Le volet évaluation** concerne les professeurs aux 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons se base sur le référentiel du professorat. Compléter **le guide de référence** de l'entretien n'est certes pas obligatoire, mais comme il traite des thématiques abordées lors de l'échange avec chacun des évaluateurs, le remplir facilitera les discussions. Le professeur pourra, s'il le juge utile, étayer son propos par des documents ou des synthèses illustrant ses actions en lien avec les compétences évaluées. Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre rendez-vous de carrière, nous pouvons répondre à vos interrogations et vous accompagner.
- **le volet accompagnement du PPCR concerne l'ensemble des personnels.** Cet accompagnement peut être proposé par l'inspection, le chef d'établissement ou être demandé par le personnel sous couvert du chef d'établissement. Il est réalisé par les inspecteurs ou des chargés de mission. La requête doit être adressée à [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr) sous couvert du chef d'établissement, le plus tôt possible dans l'année. Suite à l'entretien, un compte-rendu de visite est rédigé, puis transmis au personnel. Il peut ainsi permettre d'actualiser le dossier individuel dans le cadre des campagnes d'évolution de carrière.

## 6. Les formations de l'année 2024-25

Les formations académiques sont ouvertes à tous les personnels en poste y compris contractuels. Pour les enseignants des établissements privés sous contrat, leur acceptation sera aussi soumise à l'accord de Formiris.

L'EAFC de Lyon organisera cette année deux campagnes d'inscription à des parcours de formation à candidature individuelle.

La première campagne d'inscription débutera le **mardi 24 septembre 2024** selon le calendrier suivant :

- du mardi 24/09/2024 au lundi 07/10/2024 : campagne d'inscription
- jusqu'au lundi 14/10/2024 : campagne d'avis des supérieurs hiérarchiques
- à partir du lundi 04/11/2024 : information aux stagiaires

Les premières sessions auront lieu à partir du lundi 25 novembre 2024.

<https://www.ac-lyon.fr/le-programme-de-formation-125467>

Voici la liste de la 1ère campagne d'inscription :

- Construire des connaissances et des compétences en variant les démarches en SVT
- Les SVT : Prendre en compte le réel – De la classe à une ouverture sur notre environnement – Niveau 1
- Construire et renforcer des compétences psychosociales dans les nouveaux espaces d'apprentissage en SVT
- Comprendre et mettre en œuvre une formation à l'esprit critique dans le cadre de l'enseignement de SVT
- SVT– Intelligence artificielle et esprit critique
- Développer des compétences au service du laboratoire et de l'expérimentation en SVT

A cette liste s'ajoute l'ouverture des inscriptions à Formasciences 2025 (19/02/2025) que vous retrouverez sur la page des actualités de l'EAFc : <https://www.ac-lyon.fr/l-actualite-de-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-126361>.

Le lien d'inscription sera le suivant à compter de mardi : [lien d'inscription](#)

Lors de cette première campagne, des parcours seront ouverts pour inscription de votre part. Les dates des différentes sessions de formation seront indiquées, afin de vous permettre de vous organiser si vous avez cours ces jours-là pour vous faire remplacer.

D'autres parcours seront ouverts lors de la seconde campagne d'inscription en janvier.

## 7. La culture scientifique en SVT

- **Les olympiades de géosciences (lycées)**

La session 2024 a vu de nombreux changements intervenir dans le format et le déroulé du concours. Elle a été couronnée par le succès matérialisé par une médaille d'or nationale remportée par Sogol Malmir et Camille Perrot, élèves du lycée Sainte-Marie à Lyon. Leur interview et celle de leur professeure seront mis en ligne bientôt, ce qui vous permettra de les montrer à vos élèves pour les inciter à s'inscrire à ce concours.

Afin de primer les lauréats des sessions 2023 et 2024 et de remercier les professeurs engagés, une cérémonie se déroulera au cours du premier trimestre à l'occasion du lancement de l'Année des Géosciences.

Les modalités et le calendrier de ce concours sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

<b>PUBLIC CIBLE</b>	<b>Tous</b> les élèves volontaires de lycée : <ul style="list-style-type: none"><li>- seconde,</li><li>- 1<sup>ère</sup> enseignement scientifique, 1<sup>ère</sup> enseignement de spécialité,</li><li>- terminale enseignement scientifique, terminale enseignement de spécialité.</li></ul>
<b>ORGANISATION</b>	Groupes de <b>3</b> (maximum) élèves volontaires <i>Chaque lycée présente autant de groupes qu'il le souhaite. Les élèves d'un groupe peuvent appartenir à une classe d'un même niveau ou de différentes classes de niveaux différents.</i>
<b>THÈME 2025</b>	<b>L'EAU et les ROCHES</b>
<b>INSCRIPTIONS</b>	Du 15 septembre au 31 décembre 2024 – plateforme ADAGE
<b>PRODUCTION</b>	Ce doit être un vidéogramme sous format <u>numérique</u> , d'une <b>durée maximale de 5 minutes</b> , accompagné d'un <b>abstract d'une page</b> , dans lequel les élèves explicitent leur démarche et incluent une image libre de droits illustrant leurs travaux.
<b>DATE de REMISE des PRODUCTIONS</b>	Le 07 février 2025

L'ensemble des informations ainsi que le logo du concours figurent à l'adresse suivante :

<https://sway.cloud.microsoft/0whvKM9S7WOzAWs2?ref=email>

Votre contact pour ce concours sera : Myriam VIAL ([myriam.vial@ac-lyon.fr](mailto:myriam.vial@ac-lyon.fr))

- **Les olympiades de biologie (lycées)**

En 2024, le nombre de lycéens et d'établissements ayant participé aux olympiades de biologie est resté important. Les deux élèves lauréates de notre académie ont terminé troisième au national avec leur vidéo sur la mycoremédiation.

<https://tube-sciences-technologies.apps.education.fr/w/at3iKE5kxSz5ii8JabhCws>

Ce concours a pour ambition de susciter l'appétence des élèves pour les sciences, de les préparer **aux épreuves du grand oral et de les faire gagner en autonomie**. Il leur permet également d'échanger avec les laboratoires de recherche et les chercheurs associés.

Cette année, le concours s'adresse à **tous les élèves de lycée**, de la seconde à la terminale et les inscriptions se font, via l'enseignant(e), sur **ADAGE**, à partir du **15/09/2024 et jusqu'au 10/12/2024**.

Le thème: **LEVIVANT EN MOUVEMENT**

Nous vous invitons à présenter ces olympiades à vos élèves de lycée.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : <https://svt.enseigne.ac-lyon.fr/spip/?olympiades-de-biologie-2025>

Madame Meillaud sera votre interlocutrice sur ce dossier : [catherine.meillaud@ac-lyon.fr](mailto:catherine.meillaud@ac-lyon.fr)

## **8. Éducation à la santé : campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV)**

L'instruction interministérielle du 5 juillet 2024 relative à l'organisation d'une campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) au collège à partir de la rentrée scolaire 2024 prévoit, comme l'an dernier, une information des élèves et leurs parents sur la vaccination. Les enseignants pourront utilement s'appuyer sur l'application e-Bug, ressource pédagogique validée par les deux ministères et qui a montré son efficacité dans la compréhension et l'adhésion des parents et des élèves à cette vaccination.

La vaccination contre les HPV sera proposée gratuitement à tous les collégiens âgés de 11 et 14 ans. Les infections à HPV sont très fréquentes et hautement transmissibles. L'on estime que 80 % de la population a été en contact avec ces virus. En France, la vaccination repose sur un schéma vaccinal à 2 doses chez les jeunes de 11 à 14 ans. La vaccination en milieu scolaire est un des leviers les plus efficaces pour augmenter la couverture vaccinale. L'agence régionale de santé de la Région AURA indique qu'en 2023, 11 525 élèves ont reçu une première dose de vaccin et 9 730 la seconde, sur les 100 000 élèves de cinquième. Les informations relatives à cette campagne de vaccination vont être très prochainement adressées aux collèges, elle vous permettra de trouver des éléments pour venir en renfort du travail des médecins et infirmières scolaires. Le kit dédié à la vaccination anti-HPV a été réactualisé en septembre 2024.

## 9. Accompagner les étudiants en master MEEF dans des stages en milieu scolaire

Nous avons besoin d'identifier chaque année des lieux d'accueil potentiels et de professeurs tuteurs pour des étudiants en master MEEF. Nous vous encourageons donc à compléter [le formulaire en ligne](#) pour vous proposer.

Nous ne saurions trop remercier ici celles et ceux d'entre vous qui acceptent de s'impliquer dans ces différentes formes d'accueil et de tutorat. Nous savons parfaitement quel enrichissement réciproque en découle, mais aussi le travail que cela représente.

Nous nous permettons de vous rappeler que la désignation des tuteurs des lauréats de concours relève de la compétence des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux en lien avec les chefs d'établissement et que cela dépend des berceaux d'accueil possible.

## 10. Références des textes officiels

### Textes généraux

Éducation à la sexualité : voir [BO n° 33 du 13 septembre 2018](#)

Éducation au développement durable EDD 2030 : [BO n° 31 du 29 août 2019](#)

Guide pour agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées :

<https://eduscol.education.fr/document/51026/download?attachment>

### Le collège

Modifications des programmes de sciences et technologie du cycle de consolidation [cycle 3] : <https://eduscol.education.fr/document/50990/download>

Programme du cycle des approfondissements [cycle 4] : [BO n° 31 du 30 juillet 2020](#)

### Le lycée

Les enseignements de spécialité : [BO n° 32 du 6 septembre 2018](#)

[Les livrets scolaires](#)

Les programmes en vigueur pour l'année 2024-2025

- [Seconde SVT](#)
- [Seconde SNT](#)
- [Première Enseignement Scientifique](#)
- [Première Spécialité SVT](#)
- [Terminale Enseignement scientifique](#) (à compter de la rentrée 2024)
- [Terminale spécialité SVT](#)
- [CPGE BCPST](#)

Évaluations au baccalauréat : BO spécial n° 2 du 13 février 2020

- [Épreuve de spécialité SVT](#)
- [Grand oral](#)
- Note de service consolidée sur les modalités d'évaluation des candidats : [mars 2024](#)
- [Guide de l'évaluation de l'IGESR](#)